

Louis-Daniel Godin  
Université du Québec à Montréal

## Michel Foucault et la figure de l'intellectuel spécifique

Michel Foucault a produit des œuvres de pensée qui échappent aux partages disciplinaires. Ni philosophe, ni historien, ni linguiste, ou tout cela à la fois, il préfère dire qu'il produit des « généalogies historiques<sup>1</sup> » de la vérité, de la morale et du pouvoir, qu'il cherche à « diagnostiquer le présent<sup>2</sup> » et à « analyser les conditions formelles de la culture<sup>3</sup> ». L'une des rares étiquettes qu'il ne rejette pas est celle d'intellectuel : « je revendique ce terme d'intellectuel qui, à

---

1. Michel Foucault, « À propos de la généalogie de l'éthique : un aperçu du travail en cours » [1984], *Dits et écrits IV*, Paris, Gallimard, 1994, p. 618. Nous nous référerons dorénavant aux quatre volumes de cette même édition des *Dits et écrits*.

2. Michel Foucault, « Foucault répond à Sartre » [1968], *Dits et écrits I*, *op. cit.*, p. 693.

3. Michel Foucault, « Qui êtes-vous, professeur Foucault? » [1967], *Dits et écrits I*, *op. cit.*, p. 605.

l'heure actuelle, semble donner la nausée à quelques-uns<sup>4</sup> », avance-t-il en entrevue l'année même de son décès. En 1976, dans un texte publié dans *Politique-Hebdo*, Foucault, se gardant bien de jouer au donneur de leçons — rôle qu'il dénonce, mais auquel il n'échappe pas complètement —, établissait « à titre d'hypothèse<sup>5</sup> » un diagnostic de la situation *actuelle* de l'intellectuel :

Pendant longtemps, l'intellectuel dit « de gauche » a pris la parole et s'est vu reconnaître le droit de parler en tant que maître de vérité et de justice. [...] Il y a bien des années maintenant qu'on ne demande plus à l'intellectuel de jouer ce rôle. Un nouveau mode de « liaison entre la théorie et la pratique » s'est établi. Les intellectuels ont pris l'habitude de travailler non pas dans l'« universel », l'« exemplaire », le « juste-et-le-vrai pour tous », mais dans des secteurs déterminés, en des points précis où les situaient soit leurs conditions professionnelles de travail, soit leurs conditions de vie (le logement, l'hôpital, l'asile, le laboratoire, l'université, les rapports familiaux ou sexuels). Ils y ont gagné à coup sûr une conscience beaucoup plus concrète et immédiate des luttes<sup>6</sup>.

Ce nouveau mode d'être intellectuel, dont Foucault est à la fois l'inventeur et le représentant, s'oppose à ce qu'il nomme « l'intellectuel universel » : l'humaniste, le moraliste, dont Émile Zola et Jean-Paul Sartre seraient les incarnations exemplaires. Il apparaît à Foucault que l'intellectuel « spécifique » ne doit pas jouer le rôle de prophète, de « législateur moral<sup>7</sup> ». Il n'a pas à parler pour les ouvriers par exemple,

---

4. Michel Foucault, « Le souci de la vérité » [1984], *Dits et écrits IV, op. cit.*, p. 675. Nous répertorions une seule réticence de Foucault envers le terme « intellectuel ». Dans un entretien publié de façon anonyme — sur lequel nous reviendrons — Foucault affirme : « Je ne trouve pas que les intellectuels parlent trop, puisqu'ils n'existent pas pour moi. Mais je trouve bien envahissant le discours sur les intellectuels, et pas très rassurant. » (Michel Foucault, « Le philosophe masqué » [1980], *Dits et écrits IV, op. cit.*, p. 105).

5. Michel Foucault, « La fonction politique de l'intellectuel » [1976], *Dits et écrits III, op. cit.*, p. 113.

6. *Ibid.*, p. 109.

7. Michel Foucault, « Asile. Sexualité. Prisons » [1975], *Dits et écrits II, op. cit.*, p. 777.

puisque son savoir « est toujours partiel par rapport au [leur]<sup>8</sup> ». Il doit plutôt aider les ouvriers à *diffuser* leur propre savoir. Cette conception implique un rapport particulier entre théorie et pratique, entre écriture et prise de parole. L'intellectuel doit lutter contre les pouvoirs engendrés et perpétrés par des institutions et des systèmes (judiciaires, religieux, médicaux, politiques, etc.), et pour cela reconnaître qu'il en est lui-même « l'objet et l'instrument<sup>9</sup> ». C'est pourquoi l'intellectuel doit « se rendre capable de se déprendre de [lui]-même<sup>10</sup> », au point de revendiquer l'anonymat en certaines circonstances. Comme nous tenterons de le montrer, la figure de l'intellectuel spécifique émerge et se construit progressivement dans le discours de Foucault pour plusieurs raisons qui ont à voir à la fois avec son cheminement intellectuel et avec la conjoncture politique. Dans les pages qui suivent, il s'agira de retracer le parcours de cette figure en identifiant les principaux éléments avec lesquels sa définition entre en rapport : la littérature, l'humanisme, le structuralisme, les événements de Mai 68. Pour ce faire, nous aurons recours aux *Dits et écrits* de Foucault, c'est-à-dire aux nombreux entretiens et articles publiés en marge de ses essais.

## L'humanisme

Dix ans avant de parler explicitement d'« intellectuel spécifique », Foucault se livre à une charge virulente contre l'humanisme, « dont il est grand temps de nous débarrasser<sup>11</sup> ». L'humaniste est celui qui « feint de résoudre des problèmes qu'il ne peut pas se poser<sup>12</sup> ». Ces problèmes, qui concernent la nature humaine, apparaissent à Foucault comme des abstractions, et ses solutions ne sont qu'« illusion[s]<sup>13</sup> »,

8. Michel Foucault, « L'intellectuel sert à rassembler les idées mais son savoir est partiel par rapport au savoir ouvrier » [1973], *Dits et écrits II, op. cit.*, p. 422.

9. Michel Foucault, « Les intellectuels et le pouvoir », Entretien de Michel Foucault avec Gilles Deleuze [1972], *Dits et écrits II, op. cit.*, p. 307.

10. Michel Foucault, « Le souci de la vérité » [1984], *Dits et écrits IV, op. cit.*, p. 675.

11. Michel Foucault, « Entretien avec Madeleine Chapsal » [1966], *Dits et écrits I, op. cit.*, p. 516.

12. *Ibid.*, p. 516.

13. Michel Foucault, « L'homme est-il mort? » [1966], *Dits et écrits I, op. cit.*, p. 540.

« mirage[s]<sup>14</sup> », « mystification[s]<sup>15</sup> » et « chimères obnubilantes<sup>16</sup> ». Il en vient même à dire que l'humanisme de son époque — dont Marx et Hegel seraient à l'origine<sup>17</sup> — constitue « la petite prostituée de toute la pensée<sup>18</sup> ». De même, ses représentants contemporains (Saint-Exupéry, Camus, Teilhard de Chardin) sont « les figures pâles de [leur] culture<sup>19</sup> ». Derrière cette dénonciation acérée de certaines figures intellectuelles de la précédente génération, c'est tout un mode de pensée que récuse Foucault. Ces « spéculations philosophiques<sup>20</sup> » avaient leur raison d'être à une certaine époque, comme chez Sartre qui donnait à la situation politique de son temps « des réponses dont on peut dire qu'elles étaient en même temps très belles et très conséquentes<sup>21</sup> ». Mais voilà, il faut maintenant exiger des intellectuels que leurs actions politiques s'arriment à une réflexion théorique rigoureuse, qu'ils agissent dans leur propre champ de compétence, quitte à entreprendre des actions concertées avec d'autres intellectuels au moyen de relais, de « liens transversaux de savoir à savoir, d'un point de politisation à un autre<sup>22</sup> ». C'est dans ce cadre que la figure de l'intellectuel incarnée par Zola apparaît comme un repoussoir : « il n'a pas écrit *Germinal* en tant que mineur<sup>23</sup> ». Zola, ajoute Foucault,

c'est le type de l'intellectuel universel, porteur de la loi et militant de l'équité, mais il leste son discours de toute une référence nosologique, évolutionniste, qu'il croit scientifique,

---

14. *Ibid.*, p. 540.

15. Michel Foucault, « Entretien avec Madeleine Chapsal » [1966], *op. cit.*, p. 516.

16. Michel Foucault, « Qui êtes-vous, professeur Foucault? » [1967], *op. cit.*, p. 616.

17. Michel Foucault, « L'homme est-il mort? » [1966], *op. cit.*, p. 541.

18. Michel Foucault, « Qui êtes-vous, professeur Foucault? » [1967], *op. cit.*, p. 616.

19. Michel Foucault, « L'homme est-il mort? » [1966], *op. cit.*, p. 541.

20. Michel Foucault, « Foucault répond à Sartre » [1968], *op. cit.*, p. 633.

21. Michel Foucault, « Interview avec Michel Foucault » [1968], *Dits et écrits I*, *op. cit.*, p. 657.

22. Michel Foucault, « La fonction politique de l'intellectuel » [1976], *op. cit.*, p. 110.

23. Michel Foucault, « Sexualité et politique » [1978], *Dits et écrits III*, *op. cit.*, p. 531.

qu'il maîtrise d'ailleurs fort mal et dont les effets politiques sur son propre discours sont très équivoques<sup>24</sup>.

On retient que les réserves de Foucault à l'endroit de Zola ne concernent pas tant les valeurs de justice et de liberté qu'il défend qu'une certaine propension à utiliser sa notoriété comme argument d'autorité qui lui permettrait de se dispenser d'appuyer ses prises de positions sur des connaissances approfondies et un savoir rigoureux. On ne peut plus, selon Foucault, défendre ces idéaux au nom d'une conception de l'« homme divinisé<sup>25</sup> » héritée du XIX<sup>e</sup> siècle, déjà dénoncée et lentement déconstruite depuis Nietzsche. C'est pourquoi Foucault annonce en 1968 que « les sciences humaines vont se déployer maintenant dans un horizon qui n'est plus fermé ou défini par cet humanisme<sup>26</sup> ».

## L'anonymat

Puisque ce sont les connaissances spécifiques qui importent à Foucault, « l'écriture comme marque sacralisante disparaît<sup>27</sup> ». Certains écrivains des années 60 ne font rien de moins que de se « débatt[re] pour le maintien de [leur] privilège politique<sup>28</sup> ». Dans ce contexte, le discours d'un intellectuel fuyant la notoriété est inédit. Loin de profiter de sa réputation pour faire la promotion de ses œuvres ou de ses thèses, Foucault la considère comme un problème. Ne cherchant pas la reconnaissance, il déplore même le succès populaire des *Mots et les choses*<sup>29</sup>, dont le public aurait dû, selon lui, se limiter aux historiens des sciences et aux scientifiques : « c'était un livre pour deux mille personnes. Il a été lu par beaucoup plus de gens, tant pis<sup>30</sup> ». Non

24. Michel Foucault, « Entretien avec Michel Foucault » [1977], *Dits et écrits III*, op. cit., p. 156-157

25. Michel Foucault, « Foucault répond à Sartre » [1968], op. cit., p. 634.

26. *Ibid.*, p. 634.

27. Michel Foucault, « La fonction politique de l'intellectuel » [1976], op. cit., p. 110.

28. Michel Foucault, « Entretien avec Michel Foucault » [1977], op. cit., p. 155.

29. Michel Foucault, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966, 404 p.

30. Michel Foucault, « Prisons et asiles dans le mécanisme du pouvoir » [1974], *Dits et écrits II*, op. cit., p. 525.

seulement Foucault ne cherche-t-il pas à acquérir une reconnaissance particulière, mais il énonce à plusieurs reprises son désir d'anonymat<sup>31</sup>, le droit au pseudonyme étant « la seule loi sur le livre que je voudrais voir instaurée<sup>32</sup> ». Foucault a d'ailleurs accordé un entretien au *Monde* en 1980 sous le pseudonyme du « philosophe masqué ». Il considérait alors que la médiatisation de la scène intellectuelle avait des effets pervers et il se disait nostalgique du temps où « les effets du livre rejaillissaient en des lieux imprévus<sup>33</sup> », où son nom ne faisait pas « la loi à la perception<sup>34</sup> ». Si cette entrevue constitue une tentative de se déprendre de son nom, de désamorcer les perceptions préconçues sur sa parole, on repère dans ses écrits (signés) d'autres formes de résistance à la visibilité et à la notoriété qui s'attachent à la notion d'auteur. « Je ne parle pas de mon œuvre pour l'excellente raison que je ne me sens pas porteur d'une œuvre<sup>35</sup> », affirme-t-il en entrevue en 1971, insistant sur le fait que seules ses idées présentes comptent : « Je ne veux pas faire ma propre histoire (ça n'aurait aucun intérêt)<sup>36</sup> ». Ses écrits sont ponctués de ces mises en garde, dont nous ne pouvons faire l'inventaire complet. Le rejet foucauldien de la prophétie s'exprime ainsi par l'idéalisation d'un type d'intellectuel sans identité, un sujet éclaté dont la pensée et la pratique se métamorphosent au contact de l'actualité la plus immédiate : « Je rêve d'un intellectuel destructeur des évidences et des universalités [...], celui qui sans cesse se déplace, ne sait pas au juste où il sera ni ce qu'il pensera demain, car il est trop attentif au présent<sup>37</sup> ». « J'aurais aimé m'apercevoir qu'au moment de parler une voix sans nom me précédait depuis longtemps<sup>38</sup> », dira

---

31. Sur ce sujet, on consultera l'essai d'Érik Bordeleau, *Foucault anonymat*, Montréal, Le Quartanier, coll. « Série QR », 2012.

32. Michel Foucault, « Une esthétique de l'existence » [1984], *Dits et écrits IV*, op. cit., p. 734-735.

33. Michel Foucault, « Le philosophe masqué » [1980], op. cit., p. 104.

34. *Ibid.*, p. 104.

35. Michel Foucault, « Le grand enfermement » [1971], *Dits et écrits II*, op. cit., p. 306.

36. *Ibid.*, p. 308.

37. Michel Foucault, « Non au sexe roi » [1977], *Dits et écrits III*, op. cit., p. 268-269.

38. Michel Foucault, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971, p. 7.

encore Foucault dans sa leçon inaugurale au Collège de France : « au lieu d'être celui dont vient le discours je serais plutôt, au hasard de son déroulement, une mince lacune, le point de sa disparition possible<sup>39</sup> ». Ainsi, Foucault conçoit ses livres comme des « expériences directes visant à [l']arracher à [lui]-même, à [l']empêcher d'être le même<sup>40</sup> ». En résulte un refus constamment renouvelé de répondre aux questions de nature biographique :

J'ai un type de maladie qui consiste à être incapable d'accorder des entretiens autobiographiques. Ce qui importe est ce qui arrive, non pas ce que quelqu'un fait. À moins que cette personne ait une dimension hors du commun; je crois que l'autobiographie de Sartre doit avoir un sens. Mon histoire personnelle n'a pas un grand intérêt. Si ce n'est par mes rencontres ou par les situations que j'ai vécues<sup>41</sup>.

## Sartre

La relation de Sartre et Foucault est intéressante en ceci qu'elle met presque toujours en question le rôle de l'intellectuel. Leurs querelles ont d'ailleurs marqué l'imaginaire. Durant les années 60, les deux penseurs défendent des conceptions opposées de l'intellectuel et apparaissent dans l'espace public comme des rivaux. En 1966, Foucault critique Sartre, dont la pensée est à ses yeux trop attachée à une morale humaniste. Par ailleurs, ses efforts pour intégrer les nouveaux domaines de savoir tomberaient à plat : « La *Critique de la raison dialectique*, c'est le magnifique et pathétique effort d'un homme du XIX<sup>e</sup> siècle pour penser le XX<sup>e</sup> siècle<sup>42</sup> ». De son côté, Sartre ne manque pas d'attaquer son jeune rival :

Foucault apporte aux gens ce dont ils [ont] besoin : une synthèse éclectique où Robbe-Grillet, le structuralisme, la

39. *Ibid.*, p. 8.

40. Michel Foucault, « Entretien avec Michel Foucault » [1980], *Dits et écrits IV*, *op. cit.*, p. 43.

41. Michel Foucault, « Asiles, Sexualité, Prisons » [1975], *Dits et écrits II*, *op. cit.*, p. 781.

42. Michel Foucault, « L'homme est-il mort? » [1966], *op. cit.*, p. 541-542.

linguistique, Lacan, *Tel Quel*, sont utilisés tour à tour pour démontrer l'impossibilité d'une réflexion historique. [...] Il s'agit de constituer une idéologie nouvelle, le dernier barrage que la bourgeoisie puisse encore dresser contre Marx<sup>43</sup>.

À cette époque, Sartre définit — en posant lui aussi une sorte de diagnostic sur la situation *actuelle* — sa conception de l'intellectuel. Pour lui, l'intellectuel est de ceux qui ont

acquis quelque notoriété par des travaux qui relèvent de l'intelligence (science exacte, science appliquée, médecine, littérature, etc.) et qui *abusent* de cette notoriété pour sortir de leur domaine et critiquer la société et les pouvoirs établis au nom d'une conception globale et dogmatique (vague ou précise, moraliste ou marxiste) de l'homme<sup>44</sup>.

Foucault aurait pu tenir les mêmes propos, si ce n'est qu'il n'aurait pas compris le terme « abuser » dans son sens positif, comme c'est le cas pour Sartre. On reconnaît dans cette définition ce que Foucault désigne comme l'« intellectuel universel » et on entrevoit l'incompatibilité des deux penseurs. Toutefois, il faut souligner qu'après les événements de Mai 1968, Sartre change son fusil d'épaule et met dorénavant en cause la prétention à l'universalité de l'intellectuel traditionnel. Sans parler d'« intellectuel spécifique », il en vient à promouvoir une conception de l'intellectuel comme « technicien du savoir pratique », qui relie le particulier à l'universel : « les techniciens du savoir pratique constituent ou utilisent au moyen de disciplines exactes un ensemble de connaissances qui visent en principe le bien de tous<sup>45</sup> ». Dès lors, lorsqu'on demande à Foucault en entrevue si Sartre constitue l'exemple même de l'intellectuel jouant le rôle de conscience universelle, il répond : « Je n'ai pas l'intention de critiquer Sartre. C'est plutôt Zola qui en est le cas typique<sup>46</sup> ». Foucault reconnaît et respecte l'action politique de

43. Jean-Paul Sartre, « Jean-Paul Sartre répond », *L'Arc*, n° 30, 1966, p. 87-88.

44. Jean-Paul Sartre, *Plaidoyer pour les intellectuels*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1972, p. 12-13. Publié en 1972, ce texte est issu d'une conférence donnée au Japon en 1965 et traduit la pensée de Sartre de cette époque.

45. Jean-Paul Sartre, « L'Ami du peuple » [1970], *Situations VIII*, Paris, Gallimard, 1972, p. 456-457.

46. Michel Foucault, « Sexualité et politique » [1978], *op. cit.*, p. 531.

Sartre<sup>47</sup>. Il lui apparaît même que le philosophe embrasse parfois la fonction de l'intellectuel spécifique : « Partout où Sartre totalise, il s'éloigne de la réalité. Et chaque fois qu'il se saisit d'un problème déterminé, qu'il a une stratégie déterminée, qu'il lutte, il se rapproche de la réalité<sup>48</sup> ». Foucault souligne d'ailleurs qu'ils ont tous les deux manifesté ensemble devant le ministère de la Justice dans le cadre d'une action du G.I.P. (Groupe d'information sur les prisons), sans compter leur proximité commune avec les militants de la Gauche prolétarienne<sup>49</sup>.

Leurs désaccords ne sont pas qu'anecdotiques. C'est le « renversement définitif de la vieille figure de l'intellectuel<sup>50</sup> » qui est ici en jeu, comme le souligne Judith Revel. Foucault ne se reconnaît pas dans un système de pensée qui fait de l'homme le maître de toutes ses actions : « Moi je ne ressens aucune compatibilité avec l'existentialisme tel que l'a défini Sartre. L'homme peut avoir le contrôle complet de ses propres actions et de sa propre vie, mais il existe des forces susceptibles d'intervenir que l'on ne peut ignorer<sup>51</sup> ». On peut penser que de cette divergence fondamentale découlent tous leurs conflits. L'opposition entre l'individu parfaitement conscient de ses faits et gestes et le sujet produit par les structures linguistiques, sociales et psychiques n'est pas étrangère à l'apparition du structuralisme dans les années 60, auquel le nom de Foucault a été fréquemment associé, et non sans raison.

47. Lorsque *La Quinzaine littéraire* publie, sans l'accord de Foucault, un entretien s'intitulant « Foucault répond à Sartre », Foucault rétorque par une lettre publiée dans le numéro suivant où il adoucit son propos : « Je pense que l'œuvre, immense, de Sartre, que son action politique marqueront une époque. Il est vrai que plusieurs aujourd'hui travaillent dans une autre direction. Je n'accepterai jamais que l'on compare — même pour les opposer — le petit travail de défrichage historique et méthodologique que j'ai entrepris avec une œuvre comme la sienne. » (Michel Foucault, « Une mise au point de Michel Foucault » [1968], *Dits et écrits I, op. cit.*, p. 669-670).

48. Michel Foucault, « Le grand enfermement » [1976], *op. cit.*, p. 306.

49. *Ibid.*, p. 302. Le G.I.P. était un rassemblement d'intellectuels militants qui voulaient informer la population sur les conditions d'emprisonnement en France.

50. Judith Revel, « Sartre-Foucault : on change d'intellectuel », *op. cit.*, p. 631.

51. Michel Foucault, « M. Foucault. Conversation sans complexes avec le philosophe qui analyse les "structures du pouvoir" » [1978], *Dits et écrits III, op. cit.*, p. 671.

## Le structuralisme

Étonnamment, Foucault multiplie les efforts pour se dissocier du structuralisme : « Je ne suis absolument pas structuraliste<sup>52</sup> »; « je n'ai jamais prétendu être structuraliste, au contraire<sup>53</sup> »; « seuls des idiots et des naïfs [...] peuvent prétendre que j'en suis<sup>54</sup> ». Ce rejet a deux causes facilement identifiables<sup>55</sup>. D'une part, le structuralisme a été largement considéré comme un mouvement apolitique<sup>56</sup>. Pour plusieurs, en évacuant le sujet, en le décentrant du moins du statut de sujet constituant à celui de sujet constitué, le structuralisme ne pouvait mener qu'à la récusation de l'action politique, ce que dément pourtant la pratique de Foucault, soucieux d'engagement et de militantisme. D'autre part, Foucault rejette pratiquement toutes les étiquettes, et le structuralisme n'échappe pas à cette volonté de se distinguer. D'ailleurs, plusieurs intellectuels classés sous la bannière structuraliste, notamment Roland Barthes et Jacques Lacan, œuvrèrent bientôt à s'en dissocier, considérant que cette étiquette ne suffisait pas à rendre raison de leur mode d'intervention dans le champ intellectuel. Pour citer Frédérique Matonti, « c'est l'étiquetage qui fabrique le structuralisme comme théorie unifiée, ce qu'elle n'est pas<sup>57</sup> ».

---

52. Michel Foucault, « La folie et la société », *Dits et écrits II*, Paris, Gallimard, [1970] 1994, p. 134.

53. Michel Foucault, « Les intellectuels et le pouvoir » [1972], *op. cit.*, p. 310.

54. Michel Foucault, « Le grand enfermement » [1976], *op. cit.*, p. 297.

55. C'est effectivement davantage un rejet qu'une mise au point, puisque Foucault a bel et bien prétendu au cours de ses premières entrevues faire de la « philosophie structuraliste ». Il n'émet d'ailleurs aucune résistance lorsqu'en 1968, on lui demande : « Par quel mouvement politique vous sentez-vous le plus attiré en tant que structuraliste? », et il utilise même le « nous » pour se nommer parmi d'autres penseurs désignés comme structuralistes (Levi-Strauss, Althusser, Lacan et Barthes). (Propos de I. Lindung dans Michel Foucault, « Interview avec Michel Foucault » [1968], *op. cit.*, p. 655).

56. Dans « Structuralisme et prophétisme », Frédérique Matonti retrace bien les conditions de politisation du structuralisme. On en retient que la perception des intellectuels sur ce courant théorique a subi plusieurs fluctuations. (Frédérique Matonti, « Structuralisme et prophétisme », dans Dominique Damamme, Boris Gobille, Frédérique Matonti et Bernard Pudal (dir.), *Mai-Juin 68*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2008, p. 172-185).

57. *Ibid.*, p. 183.

Foucault n'est pourtant pas indifférent au structuralisme qui « s'oppose point par point<sup>58</sup> » à l'existentialisme. Le structuralisme participe grandement (s'il n'en est pas le point d'aboutissement) à la disparition de l'homme en philosophie, au renversement de son statut de sujet en objet. Foucault reconnaît lui-même à quelques occasions, mais toujours avec de grandes précautions, que sa pensée entretient un rapport étroit avec les thèses structuralistes, un rapport « de distance et de redoublement<sup>59</sup> », puisqu'elles constituent un objet de recherche privilégié et que pour l'étudier adéquatement il est essentiel de « parler son langage<sup>60</sup> ».

Au-delà de l'adhésion nuancée de Foucault à ce courant théorique, nous pouvons affirmer que le structuralisme a offert un cadre philosophique permettant à sa pensée de se déployer. À plus d'un titre, la conception foucauldienne de l'intellectuel découle du structuralisme. Selon Foucault, on ne peut plus se présenter comme détenteur de la vérité, puisque la vérité est générée par des systèmes et des structures, qui exercent leur emprise sur le sujet : « la "vérité" est liée circulairement à des systèmes de pouvoir qui la produisent et la soutiennent, et a des effets de pouvoir qu'elle induit et qui la reconduisent<sup>61</sup> ». Plus largement, c'est un même contexte social qui a permis l'essor des thèses structuralistes et qui a donné naissance à un public réceptif aux thèses de Foucault : soit le développement des sciences humaines et la croissance de la population étudiante, qui préparaient tous deux le déferlement de Mai 68<sup>62</sup>.

## Mai 68

Bien que Foucault n'ait pas participé directement aux événements — il était alors en Tunisie — il en a vécu les contrecoups dans la sphère

58. Michel Foucault, « Interview avec Michel Foucault » [1968], *op. cit.*, p. 654.

59. Michel Foucault, « Sur les façons d'écrire l'histoire » [1967], *Dits et écrits I*, *op. cit.*, p. 583.

60. *Ibid.*, p. 583.

61. Michel Foucault, « La fonction politique de l'intellectuel » [1976], *op. cit.*, p. 114.

62. Ce sont là deux éléments soulignés par Frédérique Matonti, *op. cit.*, p. 174.

universitaire et, plus largement, dans l'espace politique. Sans être abordé de front, Mai 68 apparaît dans son discours comme un véritable moment pivot ayant entraîné nombre de transformations touchant de près ses centres d'intérêts. L'appareil judiciaire « relativement silencieux et docile jusque-là<sup>63</sup> » est par exemple devenu un outil de répression privilégié. Foucault considère que Mai 68 a permis de poser à la politique de multiples questions ayant trait à des domaines jusque-là ignorés (« la question des femmes, des relations entre les sexes, de la médecine, de la maladie mentale, de l'environnement, des minorités, de la délinquance<sup>64</sup> »). Dans la sphère intellectuelle française, cette période en a été une de « jubilation et d'énigme » qui a bouleversé une certaine manière convenue d'être intellectuel; avant 1968 « il fallait être à tu et à toi avec Marx, ne pas laisser ses rêves vagabonder trop loin de Freud, et traiter les systèmes de signes — le signifiant — avec le plus grand respect<sup>65</sup> ».

L'université traditionnelle a évidemment été l'objet d'une importante contestation. En réponse directe à Mai 68, naissait l'université expérimentale de Vincennes, au sein de laquelle Foucault a dirigé le département de philosophie durant deux ans. Mai 68 a été « une espèce de grande ouverture, un écroulement des murs, une destruction des interdits, une mise entre parenthèses des barrières et puis une invasion, par un nouveau type de savoir, de nouveaux contenus de savoir<sup>66</sup> ». Avant les événements de Mai, l'université « reprodu[isait] des valeurs et des connaissances de la société bourgeoise<sup>67</sup> » et œuvrait à transformer « une petite fraction de la jeunesse en élite sociale<sup>68</sup> ». Or l'idée de « transmission » devient elle-même problématique. On cherche par

---

63. Michel Foucault, « Préface » [1972], *Dits et écrits II*, *op. cit.*, p. 200.

64. Michel Foucault, « Entretien avec Michel Foucault » [1980], *op. cit.*, p. 81.

65. Michel Foucault, « Préface » [1977], *Dits et écrits IV*, *op. cit.*, p. 133.

66. Michel Foucault, « Radioscopie de Michel Foucault » [1975], *Dits et écrits II*, *op. cit.*, p. 785.

67. Michel Foucault, « Folie, littérature, société » [1970], *Dits et écrits II*, *op. cit.*, p. 128.

68. Michel Foucault, « Par-delà le bien et le mal » [1971], *Dits et écrits II*, *op. cit.*, p. 230.

conséquent à déhiérarchiser les rapports entre enseignants et enseignés, à supprimer les cours magistraux, ce dont Vincennes a été en quelque sorte le premier « terrain d'application<sup>69</sup> ». Les étudiants de Vincennes se voient cependant interdire le concours de l'enseignement secondaire; le ministre de l'Éducation juge trop marginale la pédagogie qui y est mise en œuvre.

Bernard Brillant souligne le double procès de légitimation et de délégitimation des intellectuels engendré par les événements de Mai 68 : « L'engagement physique des intellectuels dans le mouvement est, bien évidemment, un des éléments décisifs du processus de légitimation<sup>70</sup> », mais la critique de l'université qui est alors exprimée met en question toute subordination des étudiants à l'autorité des enseignants. La posture de Foucault se tient en équilibre entre ces deux mouvements. S'il reconnaît que celui qui prend la parole ou la plume ne peut s'empêcher de reconduire des rapports de pouvoir, il croit aussi qu'il est possible de les contenir et de les maîtriser : « toute personne qui écrit exerce un inquiétant pouvoir auquel il faut tâcher de poser sinon un terme, du moins des limites<sup>71</sup> ». Foucault était très heureux d'enseigner au Collège de France de 1970 à 1984, où il avait trouvé dans la forme de l'enseignement un aménagement qui le comblait : « Ce qui me plaît là-bas, c'est que je n'ai pas l'impression d'enseigner, c'est-à-dire d'exercer par rapport à un auditoire, un rapport de pouvoir<sup>72</sup> ».

## L'écriture et « la pratique »

S'il faut concevoir un nouveau mode d'action pour le professeur, il en va de même pour l'intellectuel, selon Foucault. Celui-ci ne croit pas

69. Pour un portrait détaillé des enjeux entourant la naissance de l'Université Vincennes, voir Rémi Faucherre, « Atypie-Utopie. Vincennes, naissance d'une université. Mai 1968-Janvier 1969 », maîtrise d'histoire, Paris, Université Paris 7-Diderot, 1991-1992, <http://www.ipt.univ-paris8.fr/hist/Atypie-Utopie.htm> (20 décembre 2013).

70. Bernard Brillant, « Intellectuels : l'ère de la contestation », *Le Débat*, n° 149, 2008, p. 43.

71. Michel Foucault, « Le philosophe masqué » [1980], *op. cit.*, p. 107.

72. Michel Foucault, « Radioscopie de Michel Foucault » [1975], *op. cit.*, p. 787.

que toute écriture soit subversive et, à certains moments clefs de son parcours, il va privilégier l'action *concrète*, sinon *directe*, la « pratique » (terme que Foucault préfère à celui d'engagement qui « est trop relié à une certaine forme de philosophie existentialiste<sup>73</sup> ») plutôt que la recherche et l'écriture. À l'époque de son engagement au G.I.P., il dit préférer « un travail effectif au bavardage universitaire et au griffonnage de livre<sup>74</sup> ». Ce rejet s'exprime parfois de manière encore plus virulente :

Aujourd'hui les régions actives de l'intellect ne sont plus la littérature ou la spéculation. Un nouveau champ émerge. Ce sont les questions des infirmières ou du gardien de prison qui intéressent — ou qui devraient intéresser — les intellectuels. Elles sont infiniment plus importantes que les anathèmes que se jettent à la tête les intellectuels professionnels parisiens<sup>75</sup>.

Foucault a tendance à considérer l'écriture et la pensée comme impuissantes. Il délaisse d'ailleurs l'étude de la chose littéraire, qui l'avait occupé dans la première moitié des années 60.

En effet, la plupart des textes de Foucault consacrés à la littérature précèdent son « engagement » au sein du G.I.P. Il serait facile d'avancer que Foucault a abandonné la chose littéraire au profit d'une activité plus militante, voire politique. Ne dit-il pas en entrevue, à propos de son intérêt pour les prisons : « cette nouvelle préoccupation s'est offerte à moi comme une véritable issue au regard de la lassitude que j'éprouvais face à la chose littéraire<sup>76</sup> »? S'arrêter à ce commentaire serait se méprendre sur le rôle considérable de la littérature dans son œuvre. Dans un article intitulé « Histoire d'une disparition. Foucault et la littérature », Judith Revel aborde en détail cette question et en conclut que

plus que d'une disparition, c'est d'une métamorphose qu'il s'agit. Foucault ne cesse pas de parler de la littérature parce

---

73. Michel Foucault, « Interview avec Michel Foucault » [1968], *op. cit.*, p. 655.

74. Michel Foucault, « Le grand enfermement » [1971], *op. cit.*, p. 302.

75. Michel Foucault, « Une mobilisation culturelle » [1976], *Dits et écrits III*, *op. cit.*, p. 330.

76. Michel Foucault, « Je perçois l'intolérable » [1971], *Dits et écrits II*, *op. cit.*, p. 204.

qu'il s'en désintéresse, mais, au contraire, parce qu'il étend à une sphère d'enquête bien plus large les concepts de transgression, de résistance et d'intempestivité; il n'en reste pas moins que la genèse de la pensée de Foucault se place dès l'origine sous le signe de la littérature : c'est à la littérature qu'il demande les moyens de rompre avec la philosophie universitaire des années cinquante; c'est encore la littérature qu'il fait jouer contre sa propre pensée, afin de lui éviter une clôture dont le discours structuraliste avait bien du mal à se sortir; c'est enfin la littérature qui lui permet d'affirmer, contre une psychologisation de la relation ternaire auteur/texte/lecteur, la disparition tout à la fois du sujet producteur et du destinataire, au profit de l'acte même d'écrire, c'est-à-dire du mouvement même d'une constitution de parole, d'une production de subjectivité, d'une invention de soi<sup>77</sup>.

La littérature apparaît dans la texture même de son discours, son écriture revendiquant tout à la fois le statut de texte littéraire et de discours de connaissance. Certains voient d'ailleurs en Foucault « le dernier grand écrivain classique<sup>78</sup> ». Et lorsqu'on lui dit en entrevue que son style provoque un « plaisir égal à la lecture de grandes tragédies politiques de Racine<sup>79</sup> », Foucault est ravi : « Ça me flatte, ça me flatte trop<sup>80</sup> ».

Le rejet de la littérature n'est donc pas sans équivoque. L'ambivalence de Foucault face à l'écriture est parfois si grande qu'il dit en ressentir un vertige : « Certains parmi mes amis les plus proches et les plus jeunes ont renoncé définitivement, du moins à ce qu'il me semble, à écrire. Honnêtement, face à ce renoncement je ne peux qu'être admiratif, mais je suis saisi d'un violent vertige<sup>81</sup> ». Ce vertige n'est pas banal, puisqu'il concerne l'intellectuel au cœur même de ses sphères d'activité (l'écriture et la parole). On remarque d'emblée cette ambivalence dans l'alternance chez Foucault des périodes d'écriture et de pratique. « Est-

77. Judith Revel, « Histoire d'une disparition. Foucault et la littérature », *Le Débat*, n° 79, 1994, p. 72.

78. Propos de M. Watanabe dans Michel Foucault, « La scène de la philosophie » [1978], *Dits et écrits III, op. cit.*, p. 572.

79. *Ibid.*

80. *Ibid.*

81. Michel Foucault, « Folie, littérature, société » [1970], *op. cit.*, p. 116.

ce que vous préparez un ouvrage? », lui demande-t-on en entrevue : « Non. Pour l'instant mes activités sont essentiellement pratiques. Un jour, peut-être, j'essaierai de faire le bilan de ce mouvement qui est en train de se dessiner<sup>82</sup> ». Deux ans après l'épisode du G.I.P., Foucault publie *Surveiller et punir*, qui découle de son expérience dans le mouvement. Fait intéressant, Foucault a retardé de deux ans la publication du livre pour que « les détenus ne puissent pas supposer qu'il n'avait qu'un intérêt spéculatif à son action militante<sup>83</sup> ».

L'écriture et la pratique s'entrecroisent néanmoins, puisque la lutte doit s'appuyer sur une réflexion théorique : « Nous avons besoin d'analyses afin de pouvoir donner un sens à cette lutte politique qui commence<sup>84</sup> ». L'intellectuel spécifique doit concilier son activité intellectuelle et son action. Ainsi, le G.I.P. a été pour lui « l'occasion de reprendre à la fois les travaux comme *l'Histoire de la folie* ou *La naissance de la clinique*<sup>85</sup> ». Ses livres donnent donc naissance à son engagement, qui donne à son tour naissance à d'autres livres.

La conception foucauldienne du livre est pour le moins singulière. Il y aurait une action du livre, directe et immédiate, qui nouerait pensée et pratique, écriture et engagement. L'auteur utilise une métaphore militante, sinon terroriste, pour rendre compte de leur efficacité :

mon rêve, mon rêve personnel, n'est pas exactement de construire des bombes, car je n'aime pas tuer des gens. Mais je voudrais écrire des livres bombes, c'est-à-dire des livres qui soient utiles précisément au moment où quelqu'un les écrit ou les lit. Ensuite, ils disparaîtraient peu de temps après qu'on les aurait lus ou utilisés. Les livres devraient être des sortes de bombes et rien d'autre. Après l'explosion,

82. Michel Foucault, « Un problème m'intéresse depuis longtemps, c'est celui du système pénal » [1971], *Dits et écrits II*, *op. cit.*, p. 207.

83. Cette précision est ajoutée en note par l'éditeur des *Dits et écrits* au-dessus du Manifeste du G.I.P. : Michel Foucault, « Tract ronéotypé (Manifeste du G.I.P.) » [1971], *Dits et écrits II*, *op. cit.*, p. 175.

84. Michel Foucault, « Le grand enfermement » [1972], *op. cit.*, p. 307.

85. Michel Foucault, « Entretien avec Michel Foucault » [1980], *op. cit.*, p. 80.

on pourrait rappeler aux gens que ces livres ont produit un très beau feu d'artifice<sup>86</sup>.

Ainsi s'exprime sa vision idéale de l'écriture, laquelle joindrait simultanément théorie et pratique. Si la référence première de Foucault est sans doute Stéphane Mallarmé — qui, à l'occasion des attentats anarchistes qui secouaient Paris à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, disait : « Je ne sais d'autre bombe, qu'un livre<sup>87</sup> » — il est intéressant de mettre cette citation en parallèle avec certains propos de Sartre, qui file une métaphore semblable. Dans *Qu'est-ce que la littérature?*, ce dernier affirme que

l'écrivain engagé [...] sait que les mots, comme dit Bruce Parain, sont "des *pistolets chargés*". S'il parle, il tire. Il peut choisir de se taire, mais puisqu'il a choisi de tirer, il faut que ce soit comme un homme, en visant des cibles et non comme un enfant, au hasard [...]<sup>88</sup>.

Dans les deux cas se perçoit le fantasme d'une écriture agissant comme une arme. Si leur imaginaire commun est celui d'une lutte armée, où l'action violente est exercée par la littérature, il prend cependant une inflexion différente chez les deux penseurs. Foucault, dans une veine anarchiste, croit que l'activité de l'intellectuel doit avoir des effets imprévus et soudains, intempestifs. Pour Sartre, l'intellectuel doit plutôt maîtriser les effets de son écriture, s'assurer de viser aussi précisément que possible afin d'atteindre sa cible. Dans le premier cas, l'action de la littérature peut dépasser les intentions de son auteur, tandis que dans le second, elle doit impérativement s'y arrimer. Ainsi s'opposent deux références distinctes : celle du groupuscule anarchiste pour Foucault et celle de l'armée des ombres chez Sartre, telle qu'elle existait dans la résistance. Cette métaphore terroriste, Foucault la reprend dans plusieurs textes, où il n'hésite pas à se présenter en poseur de bombes :

86. Michel Foucault, « Dialogue sur le pouvoir » [1978], *Dits et écrits III, op. cit.*, p. 477.

87. Stéphane Mallarmé, « Sur l'explosion à la chambre des députés » [1893], *Œuvres complètes, II*, éd. B. Marchal, Paris, Gallimard, coll. « Pléiade », 2003, p. 660.

88. Jean-Paul Sartre, *Qu'est-ce que la littérature?*, Paris, Gallimard, 1964 [1948], p. 28 [nous soulignons].

Écrire ne m'intéresse que dans la mesure où cela s'incorpore à la réalité d'un combat, à titre d'instrument, de tactique, d'éclairage. Je voudrais que mes livres soient des sortes de bistouris, de cocktails Molotov ou de galeries de mine, et qu'ils se carbonisent après usage à la manière des feux d'artifice<sup>89</sup>.

Écrire, ne pas écrire, écrire de telle façon que l'écriture soit une action : ces questionnements concernent évidemment le degré d'efficacité politique de l'intellectuel. Le pari de Foucault est que l'intellectuel peut contribuer à changer les systèmes sans jouer un rôle prescriptif à l'intérieur des institutions déjà existantes. Un cofondateur du G.I.P., Jean-Marie Domenach, a d'ailleurs attribué à Foucault la responsabilité de l'échec du groupe parce qu'il n'avait pas proposé de « programme réformiste<sup>90</sup> ». Proposer des modifications au système pénal de l'époque aurait été accessoire pour Foucault, puisqu'il en critiquait les fondements mêmes. Tant pis si les changements ne sont pas apparents, ni immédiats :

il faut s'affranchir de la sacralisation du social comme seule instance du réel et cesser de considérer comme du vent cette chose essentielle dans la vie humaine et dans les rapports humains, je veux dire la pensée. La pensée, ça existe, bien au-delà, bien en deçà des systèmes et des édifices de discours<sup>91</sup>.

À la fin de sa vie, Foucault peut heureusement mesurer l'impact de ses interventions en tant qu'intellectuel spécifique. Par exemple, c'est grâce au G.I.P. que les détenus français ont depuis accès à la radio et à la presse écrite. On peut considérer de même le « malaise » créé dans le monde psychiatrique comme un résultat des questions soulevées par ses livres. Son attitude envers la politique « en est une de

---

89. Michel Foucault, « Sur la sellette » [1975], *Dits et écrits III, op. cit.*, p. 723.

90. Note de l'éditeur. Michel Foucault, « Toujours les prisons » [1980], *Dits et écrits IV, op. cit.*, p. 96.

91. Michel Foucault, « Est-il donc important de penser? » [1980], *Dits et écrits IV, op. cit.*, p. 180.

problématisation<sup>92</sup> », et c'est pourquoi il s'abstient de commenter de cas précis ou d'avancer des propositions de réformes :

J'ai joué mon rôle politique en faisant apparaître le problème dans toute sa complexité, en provoquant des doutes, des incertitudes tels que maintenant aucun réformateur, aucun président de syndicat de psychiatres ne se trouve capable de dire : « Voilà ce qu'il faut faire. » Le problème est maintenant posé dans des conditions telles que cela va travailler pendant des années, créant un malaise. Il en sortira des changements bien plus radicaux que si on me demandait de travailler à la rédaction d'une loi qui réglerait la question des expertises psychiatriques<sup>93</sup>.

Plusieurs années après avoir publié des livres sur ces questions, Foucault considère toujours qu'on pose autrement « les problèmes du rapport entre la maladie mentale et la normalité psychologique, le problème de la prison, le problème du pouvoir médical, le problème du rapport entre les sexes, etc.<sup>94</sup> » Il réfute ainsi l'idée selon laquelle l'activité intellectuelle est inutile et impuissante face au pouvoir.

Ainsi, on aura compris que la figure de l'intellectuel spécifique n'a rien d'accessoire dans la trajectoire de Foucault; elle traverse toute sa production écrite et imprègne de part en part son engagement politique. Déjà, en 1972, Gilles Deleuze, dans un entretien intitulé significativement « Les intellectuels et le pouvoir », soulignait le renversement de la figure de l'intellectuel universel opéré par Foucault :

À mon avis, vous avez été le premier à nous apprendre quelque chose de fondamental, à la fois dans vos livres et dans un domaine pratique : l'indignité de parler pour les autres. Je veux dire : on se moquait de la représentation, on disait que c'était fini, mais on ne tirait pas la conséquence de cette conversion « théorique », à savoir que la théorie

92. Michel Foucault, « Polémique, politique et problématisation » [1984], *Dits et écrits IV*, op. cit., p. 593.

93. Michel Foucault, « Entretien avec Michel Foucault » [1980], op. cit., p. 88.

94. Michel Foucault, « Est-il donc important de penser? » [1980], op. cit., p. 180.

exigeait que les gens concernés parlent enfin pratiquement à leur compte<sup>95</sup>.

« Parler pour soi », la proposition semble anodine; pourtant, Foucault la revendiquait envers et contre tous. Contre Sartre et l'humanisme évidemment, mais également contre le mouvement structuraliste, avec lequel il partageait pourtant bien des préoccupations théoriques. Le mode d'action de l'intellectuel spécifique, qui conjugue l'analyse, l'écriture et l'action, apparaît au moment où les événements de Mai 68 remettent en question l'autorité du professeur dans le monde universitaire et, plus largement, l'autorité de l'intellectuel dans la sphère publique. Foucault affirmait le pouvoir de l'écriture et destituait du même coup l'intellectuel traditionnel de son pouvoir. Bref, la conceptualisation de l'intellectuel spécifique, éminemment ancrée dans un contexte social particulier, est forgée par le choc de plusieurs courants théoriques et idéologiques.

L'année de la mort de Foucault, Jean-François Lyotard publie *Tombeau de l'intellectuel*. Plus radical dans son propos, le philosophe, qui a quelques années plus tôt circonscrit la « condition postmoderne », poursuit en quelque sorte la réflexion entamée par Foucault et critique à son tour la prétention à l'universel des intellectuels contemporains :

Il ne devrait plus y avoir d'« intellectuels » et s'il y en a, c'est qu'ils sont aveugles à cette donnée nouvelle dans l'histoire occidentale depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle : il n'y a pas de sujet-victime universel, faisant signe dans la réalité, au nom duquel la pensée puisse dresser un réquisitoire qui soit en même temps une « conception du monde » (cherchez des noms)<sup>96</sup>.

La postmodernité signait-elle la fin des intellectuels? Dans *Les mots et les choses*, Foucault annonçait la mort de « l'homme », cette invention récente. Peut-être la figure de l'intellectuel était-elle vouée à disparaître de la même manière, « comme à la limite de la mer un visage de sable<sup>97</sup> ».

---

95. Gilles Deleuze, « Les intellectuels et le pouvoir. Entretien de Michel Foucault avec Gilles Deleuze » [1972], *op. cit.*, p. 309.

96. Jean-François Lyotard, *Tombeau de l'intellectuel et autres papiers*, Paris, Editions Galilée, 1984, p. 20.

97. Michel Foucault, *Les mots et les choses*, *op. cit.*, p. 398.